

La maladie de l'herbe

La maladie de l'herbe est décrite depuis le début des années 1900. Elle est présente dans le monde entier mais est plus commune au Royaume-Uni. Elle n'atteint pas l'Homme et n'est pas contagieuse, c'est-à-dire qu'elle ne peut pas être transmise d'un cheval à un autre.

La prévalence est variable, la maladie étant plus fréquente dans les zones sèches. L'incidence augmente au printemps et au début de l'été. Il existe trois formes de maladie de l'herbe : aigüe, subaigüe et chronique. Toutes sont très graves et très souvent fatales. Parfois, grâce à un bon nursing et des soins adaptés, des chevaux atteints de forme chronique peuvent guérir.



Symptômes de la maladie de l'herbe

Les chevaux atteints par cette maladie ont toujours accès au pâturage, par moments ou en continu. Les jeunes adultes sont les plus sensibles (2 à 8 ans). Le pic d'incidence se situe au printemps, suite à des conditions météorologiques défavorables.

Les symptômes classiquement observés sont de l'apathie, de l'abattement et de l'anorexie, avec des coliques légères à modérées. Les chevaux malades présentent souvent des zones de sudation et parfois des contractions musculaires. Quelques cas développent aussi des croûtes sèches autour des naseaux. L'auscultation révèle une fréquence cardiaque anormalement augmentée et l'absence de bruits digestifs.

L'évolution de la maladie résulte en une paralysie du tractus digestif. En conséquence, les chevaux cessent de faire des crottins ou ne font que de petits crottins secs et recouverts de mucus.

L'absence de transit intestinal entraîne aussi une accumulation de fluides dans l'estomac, contribuant également à l'apparition de signes de coliques. Il est alors nécessaire de passer la sonde naso-gastrique afin de faire baisser la pression et soulager la douleur.

Comme les chevaux atteints sont incapables d'avaler, ils bavent fréquemment. Ils peuvent aussi jouer avec leur eau ou prendre de l'aliment en bouche et le mâcher jusqu'à ce qu'il tombe au sol.

DIAGNOSTIC

L'historique du cheval et les symptômes sont souvent très évocateurs de la maladie de l'herbe. Le diagnostic de certitude ne peut être posé que suite à une biopsie de la paroi intestinale, obtenue chirurgicalement. Un délai est alors nécessaire avant d'obtenir les résultats et le patient doit supporter la chirurgie.

Pour ces raisons, certains cas de maladie de l'herbe sont diagnostiqués uniquement en se basant sur l'anamnèse et l'examen clinique, la confirmation étant obtenue seulement en post-mortem.

TYPES DE MALADIE DE L'HERBE

La maladie de l'herbe peut être grossièrement classifiée en trois types, selon la sévérité des symptômes et l'évolution de la maladie dans le temps.

La grande majorité des cas aigus ou subaigus sont euthanasiés pour raisons éthiques. Une faible proportion de cas deviennent chroniques et peuvent survivre voir guérir si les soins intensifs et le nursing sont poursuivis pendant des semaines voire des mois.

Les facteurs de risque de la maladie de l'herbe

Les facteurs suivants ont été décrits comme augmentant le risque d'apparition de la maladie de l'herbe : pâtures sablonneuses, utilisation d'un engrais hautement azoté, ramassage mécanisé des crottins, sur-pâturage, perturbation récente du sol (par exemple constructions ou pose de canalisations), chevaux déjà atteints dans le même pré, fermes d'élevage ou grosses écuries avec beaucoup de chevaux en pâture, présence de volailles domestiques sur les lieux, période de stress récente, administration fréquente d'ivermectine.

A l'inverse, les facteurs suivants semblent diminuer le risque de survenue de cette maladie : sols calcaires, peu d'utilisation d'engrais azoté, retrait manuel des crottins, co-pâturage avec des bovins et des moutons, boxe ou stabulation au moins une partie de la journée, supplémentation en foin ou ensilage.

Par ailleurs : les chevaux d'état corporel normal ou avec de l'embonpoint sont plus souvent affectés ; il pourrait exister un lien avec des teneurs faibles en sélénium dans la ration / le sol ; les chevaux en co-pâturage avec un cheval précédemment atteint et ayant survécu à la maladie pourraient avoir un risque réduit.

Si un cheval déclare une maladie de l'herbe, il est plus prudent de retirer les autres chevaux du pré si cela est possible, et dans le cas contraire de leur fournir une supplémentation alimentaire (foin).



PEGAS est un nouveau concept où des vétérinaires équins indépendants localisés en France, se regroupent et s'engagent ensemble pour apporter aux chevaux les meilleurs soins possibles afin de satisfaire leurs clients.

Aucune partie de ce document ne peut être reproduite sans l'accord préalable de l'éditeur

POINTS CLES

- Plus fréquent au printemps / début d'été
- Chevaux jeunes adultes plus touchés
- Plus de risques si chevaux déjà affectés sur la même pâture par le passé
- Taux de mortalité très élevé
- Pas de traitement efficace pour la forme aiguë de la maladie de l'herbe, il est alors nécessaire d'euthanasier les chevaux afin d'éviter de prolonger leurs souffrances inutilement.
- Quelques chevaux peuvent récupérer suite à une maladie de l'herbe chronique, mais les soins sont longs et coûteux et requièrent un engagement sérieux du propriétaire
- Un vaccin contre Clostridium botulinum de type c, la bactérie actuellement tenue pour responsable de cette maladie, est en cours d'élaboration.



Pour plus d'information contactez :